

La Provence pour le Nord

Le Comité de la Provence pour le Nord fait la communication suivante :
La liste de la souscription ouverte en faveur des reverses envahies sera publiée lundi prochain, 26 juillet.
Les huit premières listes ont produit 217.320 fr. 90, sans compter les dons en nature. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu par la seule force morale de l'idée proposée à l'opinion publique.

Les moyens matériels de propagande présentés ont été réservés pour des raisons dont la première est que de rappeler trop souvent les dessins de la Provence rendrait trop sensible la longue douleur d'attendre que le Nord soit libéré.
La seconde raison est que la préparation à un devoir prochain ne doit pas être entravée par l'accomplissement de devoirs immédiats. En diverses circonstances qui firent surgir d'autres souscriptions nécessaires, la Provence pour le Nord a suspendu toute publicité autre que celle de son propre bulletin. Mais elle n'a pas cessé un moment de développer son organisation. Le titre qu'elle a choisi exigeait qu'elle devint l'œuvre de toute la Provence. C'est chose faite aujourd'hui.

Dans tous les chefs-lieux de Provence, les autorités publiques et les grandes influences locales se sont accordées à former des Comités d'action de propagande.

Aix, Arles, Avignon, Orange, Carpentras, Apt, Sisteron, Digne, chacune de ces villes a son Comité régional. Surtout Digne, qui englobe Castellane et Barcelonnette, a fait de Comités dans les communes de son arrondissement dans les Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse et Basses-Alpes.
Cette action pouvait d'elle-même s'étendre à toutes les Alpes-Maritimes ; mais pour constituer l'unité provençale fallait-il scinder les Alpes-Maritimes ?
La question se posait ; mais la réponse, Nice la belle et saine, n'a été entendue qu'elle aussi était de Provence. Et, par une décision hautement significative, Nice a créé un Comité départemental des Alpes-Maritimes dans l'œuvre de la Provence pour le Nord.

Le rayonnement de cette œuvre ne s'accommode pas seulement à l'intégrale union des cinq départements provençaux ; il s'étend à la haute, dans les régions désolées.

Des lettres nous sont venues d'œuvres de secours formées pour la ville de Scellin, pour la plaine de la Sologne, pour les Ardennes ; il nous en est venu qui sont signées de M. Pechanard, évêque de Soissons ; de M. Forsant, inspecteur primaire à Reims ; de M. P. Henry, maire de Metz-sur-Sarthe ; toutes expriment des sentiments si émus, si fraternels que l'on y voit déjà combien l'initiative de la Provence pour le Nord est douce aux blessures de la Patrie.

Or, ces jours derniers, M. Badino obtenait une permission agricole de quinze jours. Il arrivait à Marseille le 14 juillet 1915. Hélas ! la précieuse boîte et son contenu avaient disparu. Et M. Francisci ne put qu'enregistrer la plainte de l'infortuné, dont le désespoir faisait peur à voir.

Le magistrat a ouvert une enquête et avisé la Sûreté. — E. L.

Chronique Locale

C'est avec le plus profond regret que nous avons appris la mort de Mme veuve Zengler, née Signoret, mère de notre ami et collaborateur M. P. Henry, commis principal des télégraphes. Les obsèques de Mme Zengler ont eu lieu, hier après-midi, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Les obsèques ont été célébrées par notre ami, leurs sentiments de vive sympathie.

A notre tour, nous adressons à notre camarade Zengler et à sa famille nos condoléances émuës.

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui, jeudi, 22 du courant, de 9 heures à 4 heures, sans interruption, pour les assistés de 8^e et 9^e cantons, et demain vendredi pour ceux des 10^e, 11^e et 12^e cantons, ainsi qu'aux retardataires de tous les autres cantons.

Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Enfant tombé dans le Port-Vieux. — Avant-hier après-midi, le jeune Curado Catalano, 4 ans, tomba dans le Port-Vieux, lorsqu'il était à la suite d'un faux pas, et glissa et tomba à l'eau. Le pauvre petit se serait probablement noyé si un passant, Antonio Abenisi, 18 ans, n'était venu à son secours et ne l'avait ramené à quai. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, l'enfant a été reconduit à son domicile.

Pris dans un engrenage. — Un accident, qui a eu des suites graves, s'est produit avant-hier soir, à 5 heures, à l'huileerie des Trois-Mathildes, avenue d'Arenç. Le journalier Joseph Otonelli, 46 ans, demeurant boulevard de la République, 3, était à sa besogne lorsqu'il a été pris dans un faux mouvement, il perdit l'équilibre et eut le bras droit pris dans un engrenage. La machine fut immédiatement arrêtée, mais le malheureux journalier était déjà en partie écrasé. On a dû le faire admettre d'urgence à la Conception.

Le commissaire de police du 11^e arrondissement a ouvert une enquête sur cet accident fâcheux.

Renversé par une automobile. — Le soldat du train des équipages Paul Bézi, traversait la chaussée de la rue de Rome, hier matin, vers 10 heures. Arriva une automobile, conduite par un chauffeur Gustave Jordan ; le piston vint bien l'écraser mais n'y ayant pas réussi, il fut bousculé et renversé par la lourde machine. Dans sa chute, Paul Bézi se blessa et fut grièvement blessé, on ne réussit pas à le transporter à l'hôpital militaire.

L'infidèle était partie, mais pas seule. — Depuis plusieurs mois, M. Matteo Polverino, employé au bureau de la Sûreté, habitait aux Crotes, avait pris pour maîtresse la jeune G. Philomène, 35 ans, avec laquelle il vivait maritalement. Il avait, d'ailleurs, toute confiance en elle. Hier, il se rendit à son domicile. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, pendant qu'il était à son travail, la compagnie de Polverino disparaissait en emportant une somme de 275 francs. Toutes les recherches faites et des efforts pour une somme de 300 francs. La Sûreté a été chargée de rechercher l'infidèle compagne.

Les incendies. — Un incendie dont les causes sont encore ignorées a éclaté dans une ferme de la campagne « La Sylvie » aux Ayzacelles, appartenant à la marquisse de Sardelys. Les pompiers appelés par le téléphone accoururent immédiatement et, après deux heures d'efforts, se rendirent maîtres du feu. Les dégâts, purement matériels, sont assez importants. Une enquête a été ouverte par le commissaire de police du quartier.

Exploits de cambrioleurs. — Dans le courant de l'après-midi, d'avant-hier, profitant de l'absence de Mme Thérèse Far, boulangère rue Saint-Bruno, 13, un inconnu a pénétré dans son appartement à l'aide de fausses clés et a emporté une somme de 900 francs. La disparition d'une somme de 900 francs.

Entre 9 et 10 heures, avant-hier soir, Mme Burgulière, demeurant 11, rue Paradis, prit le train dans une pièce contiguë à la cour de l'immeuble. Un malfaiteur passant par là et voyant la fenêtre de la rue ouverte, pénétra dans l'appartement et s'empara de divers objets évalués à 300 francs.

La police informe.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Le maire avait demandé rétablissement de la distribution qui, avant la guerre, desservait une partie de la commune.

Le rétablissement, pour la ville, de la distribution qui, toujours avant la guerre, avait lieu le soir vers 6 heures.

Le Comité de défense des ouvriers métallurgistes informe tous les camarades des diverses corporations de métaux (civils et militaires) qu'une permanence est établie à la Bourse

du Travail, salle Pellouier, tous les jours, de 7 à 8 heures du soir.

Les camarades qui peuvent fournir au Comité des renseignements d'ordre professionnel sont priés de s'y adresser. Ceux d'entre eux qui ne pourraient se déplacer à l'heure indiquée, sont informés qu'un registre spécial, au secrétariat de la Bourse du Travail, bureau numéro 6, reçoit les courriers, de 9 heures à midi et de 3 à 7 heures du soir, pour recevoir leurs plaintes, doléances et informations.

Ce soir, jeudi, permanence de 7 à 8 heures.

Le Midi au Feu

Le Conseil de guerre de la 15^e région a rendu par défaut un jugement intéressant, dans une rue nouvelle rétrograde, les divers fournisseurs d'aliments aux armées.

Un boulanger d'Aix-en-Provence, Garéte Antoine, chargé de la fourniture de pain au 145^e régiment territorial d'infanterie, était accusé d'avoir trompé le service de l'intendance de ce corps sur la quantité de pain livré par lui, en introduisant des corps étrangers dans un certain nombre de pains, de manière à modifier frauduleusement le poids de la marchandise livrée.

A l'unanimité, le Conseil de guerre a condamné Antoine Garéte, à être emprisonné à perpétuité d'un an de prison, de cinq mille francs d'amende, au remboursement du montant des frais du procès.

Est cité à l'ordre du groupe des bataillons de chasseurs à pied.

Sabatier Louis, distres, brancardier au 1^{er} bataillon de chasseurs : « Blessé au début de la campagne, est demeuré depuis presque sourd. Dans la nuit du 5 au 6 juin, n'a pas hésité à sortir de sa tranchée pour aller chercher un blessé sur un terrain inondé par le feu. Le 24 juin, a contribué à transporter, dans un bombardement intense, à travers une zone où les boyaux étaient détruits et avec des difficultés de transport inouïes, un officier blessé ».

Un Forçat évadé arrêté au Prado

La brigade Mourlés, de la Sûreté, en tournée avant-hier dans les quartiers Sud, faisait, dans l'après-midi, une rencontre inattendue sur le Prado. Le hasard, qui fait parfois si bien les choses, mit tout à coup les agents en présence d'un individu suspect qui leur parut une vieille connaissance.

Cet individu était porteur d'une forte pinces-mousquetaire au sujet de laquelle il se refusait à toute explication. Le Blanc eut une idée. M. Saramé, sous-chef de la Sûreté, qui l'interrogea longuement.

« Je me nomme Riffaud Louis, déclara tranquillement le condamné, qui se nommait (Lot-et-Garonne), et me trouva sans domicile à Marseille ».

M. Saramé, qui est originaire de la région, se mit alors à questionner son pseudonyme, qui n'est autre que le nom de son compatriote en prison du pays. Mais ce dernier ne comprenait pas. On en conclut bien vite qu'il donnait un faux état civil, et on le conduisit à l'anthropométrie. Là, il fut bien reconnu par M. Dury, chef de ce bureau spécial.

Il s'agissait en réalité d'un nommé Blanc Albert-Jérôme, âgé de 42 ans, condamné à la rélegation en 1904. Le Blanc eut une idée, et notoriété en Marseille avant son envoi au bagne. C'était un voleur redouté et un agresseur dangereux. Il n'avait pas moins subi de six-sept années de prison.

Il avait huit ans de travaux forcés avec la peine accessoire de la rélegation pour vol qualifié, le 13 novembre 1904, par les Assises des Bouches-du-Rhône.

Au mois d'octobre suivant, le condamné était transporté à la Guyane et interné à Saint-Jean-du-Maroni, où résidait neuf ans, dans un taudis dégoûtant à l'île de la Vierge. En fin, en décembre 1913, il parvint à s'échapper et à gagner, au prix de mille souffrances, Caracas, capitale du Venezuela.

M. Saramé, qui est originaire de la région, se mit alors à questionner son pseudonyme, qui n'est autre que le nom de son compatriote en prison du pays. Mais ce dernier ne comprenait pas. On en conclut bien vite qu'il donnait un faux état civil, et on le conduisit à l'anthropométrie. Là, il fut bien reconnu par M. Dury, chef de ce bureau spécial.

Il s'agissait en réalité d'un nommé Blanc Albert-Jérôme, âgé de 42 ans, condamné à la rélegation en 1904. Le Blanc eut une idée, et notoriété en Marseille avant son envoi au bagne. C'était un voleur redouté et un agresseur dangereux. Il n'avait pas moins subi de six-sept années de prison.

Il avait huit ans de travaux forcés avec la peine accessoire de la rélegation pour vol qualifié, le 13 novembre 1904, par les Assises des Bouches-du-Rhône.

Au mois d'octobre suivant, le condamné était transporté à la Guyane et interné à Saint-Jean-du-Maroni, où résidait neuf ans, dans un taudis dégoûtant à l'île de la Vierge. En fin, en décembre 1913, il parvint à s'échapper et à gagner, au prix de mille souffrances, Caracas, capitale du Venezuela.

M. Saramé, qui est originaire de la région, se mit alors à questionner son pseudonyme, qui n'est autre que le nom de son compatriote en prison du pays. Mais ce dernier ne comprenait pas. On en conclut bien vite qu'il donnait un faux état civil, et on le conduisit à l'anthropométrie. Là, il fut bien reconnu par M. Dury, chef de ce bureau spécial.

Il s'agissait en réalité d'un nommé Blanc Albert-Jérôme, âgé de 42 ans, condamné à la rélegation en 1904. Le Blanc eut une idée, et notoriété en Marseille avant son envoi au bagne. C'était un voleur redouté et un agresseur dangereux. Il n'avait pas moins subi de six-sept années de prison.

Il avait huit ans de travaux forcés avec la peine accessoire de la rélegation pour vol qualifié, le 13 novembre 1904, par les Assises des Bouches-du-Rhône.

Au mois d'octobre suivant, le condamné était transporté à la Guyane et interné à Saint-Jean-du-Maroni, où résidait neuf ans, dans un taudis dégoûtant à l'île de la Vierge. En fin, en décembre 1913, il parvint à s'échapper et à gagner, au prix de mille souffrances, Caracas, capitale du Venezuela.

M. Saramé, qui est originaire de la région, se mit alors à questionner son pseudonyme, qui n'est autre que le nom de son compatriote en prison du pays. Mais ce dernier ne comprenait pas. On en conclut bien vite qu'il donnait un faux état civil, et on le conduisit à l'anthropométrie. Là, il fut bien reconnu par M. Dury, chef de ce bureau spécial.

Il s'agissait en réalité d'un nommé Blanc Albert-Jérôme, âgé de 42 ans, condamné à la rélegation en 1904. Le Blanc eut une idée, et notoriété en Marseille avant son envoi au bagne. C'était un voleur redouté et un agresseur dangereux. Il n'avait pas moins subi de six-sept années de prison.

Il avait huit ans de travaux forcés avec la peine accessoire de la rélegation pour vol qualifié, le 13 novembre 1904, par les Assises des Bouches-du-Rhône.

Au mois d'octobre suivant, le condamné était transporté à la Guyane et interné à Saint-Jean-du-Maroni, où résidait neuf ans, dans un taudis dégoûtant à l'île de la Vierge. En fin, en décembre 1913, il parvint à s'échapper et à gagner, au prix de mille souffrances, Caracas, capitale du Venezuela.

M. Saramé, qui est originaire de la région, se mit alors à questionner son pseudonyme, qui n'est autre que le nom de son compatriote en prison du pays. Mais ce dernier ne comprenait pas. On en conclut bien vite qu'il donnait un faux état civil, et on le conduisit à l'anthropométrie. Là, il fut bien reconnu par M. Dury, chef de ce bureau spécial.

Il s'agissait en réalité d'un nommé Blanc Albert-Jérôme, âgé de 42 ans, condamné à la rélegation en 1904. Le Blanc eut une idée, et notoriété en Marseille avant son envoi au bagne. C'était un voleur redouté et un agresseur dangereux. Il n'avait pas moins subi de six-sept années de prison.

Il avait huit ans de travaux forcés avec la peine accessoire de la rélegation pour vol qualifié, le 13 novembre 1904, par les Assises des Bouches-du-Rhône.

Au mois d'octobre suivant, le condamné était transporté à la Guyane et interné à Saint-Jean-du-Maroni, où résidait neuf ans, dans un taudis dégoûtant à l'île de la Vierge. En fin, en décembre 1913, il parvint à s'échapper et à gagner, au prix de mille souffrances, Caracas, capitale du Venezuela.

M. Saramé, qui est originaire de la région, se mit alors à questionner son pseudonyme, qui n'est autre que le nom de son compatriote en prison du pays. Mais ce dernier ne comprenait pas. On en conclut bien vite qu'il donnait un faux état civil, et on le conduisit à l'anthropométrie. Là, il fut bien reconnu par M. Dury, chef de ce bureau spécial.

Il s'agissait en réalité d'un nommé Blanc Albert-Jérôme, âgé de 42 ans, condamné à la rélegation en 1904. Le Blanc eut une idée, et notoriété en Marseille avant son envoi au bagne. C'était un voleur redouté et un agresseur dangereux. Il n'avait pas moins subi de six-sept années de prison.

Il avait huit ans de travaux forcés avec la peine accessoire de la rélegation pour vol qualifié, le 13 novembre 1904, par les Assises des Bouches-du-Rhône.

Au mois d'octobre suivant, le condamné était transporté à la Guyane et interné à Saint-Jean-du-Maroni, où résidait neuf ans, dans un taudis dégoûtant à l'île de la Vierge. En fin, en décembre 1913, il parvint à s'échapper et à gagner, au prix de mille souffrances, Caracas, capitale du Venezuela.

M. Saramé, qui est originaire de la région, se mit alors à questionner son pseudonyme, qui n'est autre que le nom de son compatriote en prison du pays. Mais ce dernier ne comprenait pas. On en conclut bien vite qu'il donnait un faux état civil, et on le conduisit à l'anthropométrie. Là, il fut bien reconnu par M. Dury, chef de ce bureau spécial.

Il s'agissait en réalité d'un nommé Blanc Albert-Jérôme, âgé de 42 ans, condamné à la rélegation en 1904. Le Blanc eut une idée, et notoriété en Marseille avant son envoi au bagne. C'était un voleur redouté et un agresseur dangereux. Il n'avait pas moins subi de six-sept années de prison.

Il avait huit ans de travaux forcés avec la peine accessoire de la rélegation pour vol qualifié, le 13 novembre 1904, par les Assises des Bouches-du-Rhône.

Nous apprenons que cette nomination va probablement avoir lieu, mais seulement dans le but de donner satisfaction à cet effet, le maire d'Aix-en-Provence, M. Buisson, a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Le 2^e bureau de la Défense nationale, qui a été créé par le décret du 10 mars 1915, a été placé sous la direction de M. Buisson, qui a été nommé à la tête de la distribution des secours en espèces ou par la défense nationale soit reçus à la perception d'Aubagne.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 21 Juillet.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :
En Artois, canonnade continue. Lutte à coups de torpilles et de grenades autour de Souchez. Aucun engagement d'infanterie.

Aux lignes orientales de l'Argonne, l'ennemi est parvenu à prendre pied dans une tranchée qui formait saillant en avant de nos lignes.

Entre Meuse et Moselle, violent bombardement à la Tête-à-Vache, en forêt d'Apremont et au bois Le Prêtre.

Une vingtaine d'obus ont été lancés sur Saint-Dié.

Paris, 21 Juillet.
La Commission sénatoriale de l'Armée, après discussion, a adopté les cinq premiers articles de la loi Dalbiez. Elle a notamment précisé, à l'article 3, la situation faite aux militaires.

La Commission a commencé l'examen de l'article 6, relatif aux carrières des usines d'armement. Elle en terminera la discussion vendredi, ainsi que celle des deux derniers articles.

Paris, 21 Juillet.
et des dépôts, permettent d'espérer qu'on arrivera progressivement à déterminer le sort des militaires vainement recherchés jusqu'à ce jour.

La Commission a commencé l'examen de l'article 6, relatif aux carrières des usines d'armement. Elle en terminera la discussion vendredi, ainsi que celle des deux derniers articles.

Paris, 21 Juillet.
et des dépôts, permettent d'espérer qu'on arrivera progressivement à déterminer le sort des militaires vainement recherchés jusqu'à ce jour.

La Commission a commencé l'examen de l'article 6, relatif aux carrières des usines d'armement. Elle en terminera la discussion vendredi, ainsi que celle des deux derniers articles.

Paris, 21 Juillet.
et des dépôts, permettent d'espérer qu'on arrivera progressivement à déterminer le sort des militaires vainement recherchés jusqu'à ce jour.

La Commission a commencé l'examen de l'article 6, relatif aux carrières des usines d'armement. Elle en terminera la discussion vendredi, ainsi que celle des deux derniers articles.

Paris, 21 Juillet.
et des dépôts, permettent d'espérer qu'on arrivera progressivement à déterminer le sort des militaires vainement recherchés jusqu'à ce jour.

La Commission a commencé l'examen de l'article 6, relatif

COURRIER MARITIME

ARRIVEE DE COURRIER

L'El-Kantara, des Messageries Maritimes, venant de Maurice, la Réunion et Madagascar, est arrivé hier matin avec 300 passagers...

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports a été hier, de 23 navires, dont 27 vapeurs et 2 voiliers. Signalements : A l'arrivée : Le vapeur italien Initiative, venant de Ploce, avec 370 tonnes divers...

La Solidarité nationale

Agents des Postes Le Groupe des Agents des Trains et Commis attachés à ce service (gare de Marseille-Saint-Charles, P.-L.-M.) nous communique...

Vous ne direz, Monsieur le Président, que cette action de solidarité ne peut provenir que des inconscients, n'ayant aucune conception du rôle que nous jouons pendant la guerre...

Nous marchons tous sans nous rendre compte du rôle que nous jouons pendant la guerre, mais il n'est pas moins vrai que leur façon de comprendre porte un tort considérable à nos victimes de la guerre...

M. le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : Mme J.-R. Drevell, à Kohé (Japon). Pour les réfugiés et les familles nécessiteuses...

Entretien de lits pour les blessés, 5.220 fr.; de MM. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre et de M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : Mme J.-R. Drevell, à Kohé (Japon). Pour les réfugiés et les familles nécessiteuses...

M. le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : Mme J.-R. Drevell, à Kohé (Japon). Pour les réfugiés et les familles nécessiteuses...

M. le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : Mme J.-R. Drevell, à Kohé (Japon). Pour les réfugiés et les familles nécessiteuses...

M. le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : Mme J.-R. Drevell, à Kohé (Japon). Pour les réfugiés et les familles nécessiteuses...

M. le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : Mme J.-R. Drevell, à Kohé (Japon). Pour les réfugiés et les familles nécessiteuses...

M. le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : Mme J.-R. Drevell, à Kohé (Japon). Pour les réfugiés et les familles nécessiteuses...

M. le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : Mme J.-R. Drevell, à Kohé (Japon). Pour les réfugiés et les familles nécessiteuses...

nous communiqua la répartition de leur collecte pour les familles nécessiteuses des mobilisés, 23 fr. 10 ; pour les blessés militaires (Croix-Rouge), 150 fr. Total : 173 fr. 10.

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants : De M. C. Gurnay, conseil général d'Angleterre...

Union Marseillaise n. 45. - Le conseil d'administration a nommé les sociétaires que par suite de la continuation de la guerre, il y aura plus d'assemblées générales, la plupart des sociétaires étant mobilisés...

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS adressées par les familles Bonlay Augustin, soldat au 112^e d'infanterie...

Bulletin Financier Paris, 21 juillet. - C'est toujours le même manège, au sein des Bourses, surtout au parquet et chez les courtiers, où le jeu se poursuit...

Bourse de Marseille du 21 Juillet 3 % au Porteur, coupures 100, 69 10. - Rente 3 % de 1891-1894, 69 10 ; 4 1/2 % 1909 (séries 37 à 280), 70 50 ; 4 1/2 % 1914 (Chemin de Fer), 67 50...

Bourse de Paris du 21 Juillet 3 % Français, 69. - 3 % Amortissable, 70 25 ; 4 1/2 % Libéré, 69 50. - Obligation Ouest-Est, 4 % 1911, 61 50. - Dette Egyptienne Unifiée, 5 1/2 %, 72 1/2 ; 5 %, 72 1/2...

Etat-civil NAISSANCES du 21 juillet. - Del Prete Fortuné, rue de Bonaparte, 4. - Abadi Ange, rue Villavieille, 6. - Grignola Denise, boulevard Guiclot, 25...

DECES du 21 juillet. - Gallu Louise, 41 mois, Grand'Rue, 81. - Tournel René, 29 ans, chemin de Saint-Pierre, 64. - Orsini Annociada, 69 ans, rue Belle-de-Mai, 11...

MARIAGES du 21 juillet. - M. et Mme Pierre, 61 ans, rue de la République, 11. - M. et Mme Pierre, 61 ans, rue de la République, 11. - M. et Mme Pierre, 61 ans, rue de la République, 11...

ON DEMANDE tout de suite un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEMANDE un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

Inouï et Merveilleux Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devis incassables. PRIX UNIQUE 45 fr. A l'inouï Tailleur (Rue Colbert, 16) MARSEILLE. Ed de la Madeleine 37 AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Tribune du Travail On demande employé de magasin, sérieux, rue Montgrand, 28, au magasin. On demande une femme de ménage sachant faire un peu de cuisine, 10, rue Rouvière, S'adresser au magasin de pharmacie, vièze, S'adresser au magasin de pharmacie, vièze...

On demande des ouvriers pour confectionner caleçons, bourgeois, vareuses et pantalons kaki et vareuses dur pour campement militaire, rue Sano, 28, La Fourm. On demande la coiffeuse domicile pour 7 heures du matin, ond. Marcel, S'adresser boulangerie, allée des Capucines, 29.

On demande une coiffeuse domicile pour 7 heures du matin, ond. Marcel, S'adresser boulangerie, allée des Capucines, 29. On demande une coiffeuse domicile pour 7 heures du matin, ond. Marcel, S'adresser boulangerie, allée des Capucines, 29.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande des ouvriers monteurs et des ouvriers clousiers pour le travail enfants, fillettes et femmes, S'adresser chez Mme veuve Matheron, rue Saint-Vincent-de-Paul, 8, Marseille. On demande des ouvriers clousiers et chausseurs chez les fils de L. Augusto cadet, 23, rue de Turenne, Marseille.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

On demande un apprenti charcutier, nourri, couché et blanchi. S'adresser boulevard Notre-Dame, 34. On demande un demi-ouvrier repasseuse, rue des Dominicaines, 25.

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécissements, Impuissance, Hémorroïdes, Mitrices, Guérison radicale et rapide Consultations tous les jours et le soir de 6 à 8 heures. INSTITUT SPECIAL, docteur de Paris, licencié en sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier N. P. méd. d'or (exposition d'hyg.). - NOTA : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode nouvelle de reconstr. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de Quéroy et Nicolle. Prix de l'injection du SOD d'Arlichi dose forte, vingt francs.

MAGASIN DE RESERVE DU SERVICE DE SANTÉ 13, rue des Conzelas, Marseille Le magasin de réserve, à Marseille, a des besoins urgents pour les besoins de la guerre...

ON DEMANDE chef de poste ouvrier, chef de chantiers les terrassements, références exigées. Ecrire à M. Baudry, entrepreneur, rue Nationale, 66, Constantine (Algérie).

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes on tous genres, sur cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11 à la droguerie.

DEMOISELLE instruite, dévouée, s'occupe de tout, en dehors de ses heures de journal.

ECOLEMENTS CYSTITES Traitement radical le plus économique par le Spécifique Galopin Un seul Flacon suffit pour Guérir les écoulements même anciens qui demandaient des mois de traitement. C'est le remède des échauffements de la vessie et de la prostate. 50 capsules GALOPIN est expédié franco contre mandat de 2 fr. 60 adressé à ANASTAS, pharmacie Principale, 3, rue de l'Arbre. Dépôt : ANASTAS, pharmacie Principale, 3, rue de l'Arbre.

Entreprise de Nettoyage LA PHOCÉENNE 28-25, Rue de la Paix, 23-25

La vie ou la mort conte dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur



ALLEN'S DEPURATIVE GUÉRIS par le Dépuratif Allen

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée Hommes - Femmes

Depôt général : DIANOUN, Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille

DEPOTS : Ph^o du Serpent, rue Tapis-Vert. - TOULON : Ph^o Chabre, Gortier, Vedel. - AIX : Ph^o Dou. - ARLES : Ph^o Maurel. - AVIGNON : Ph^o Marie. - NICE : Ph^o La Ciotat. - PH^o Barré. - CANNES : Ph^o Bonnat. - NIMES : Ph^o Favre. - NICE : Ph^o Bostang. - A. ALAIS : Ph^o Ronnaire et tous les bonnes pharmacies.

Depôt général : DIANOUN, Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille

DEPOTS : Ph^o du Serpent, rue Tapis-Vert. - TOULON : Ph^o Chabre, Gortier, Vedel. - AIX : Ph^o Dou. - ARLES : Ph^o Maurel. - AVIGNON : Ph^o Marie. - NICE : Ph^o La Ciotat. - PH^o Barré. - CANNES : Ph^o Bonnat. - NIMES : Ph^o Favre. - NICE : Ph^o Bostang. - A. ALAIS : Ph^o Ronnaire et tous les bonnes pharmacies.

DEPOTS : Ph^o du Serpent, rue Tapis-Vert. - TOULON : Ph^o Chabre, Gortier, Vedel. - AIX : Ph^o Dou. - ARLES : Ph^o Maurel. - AVIGNON : Ph^o Marie. - NICE : Ph^o La Ciotat. - PH^o Barré. - CANNES : Ph^o Bonnat. - NIMES : Ph^o Favre. - NICE : Ph^o Bostang. - A. ALAIS : Ph^o Ronnaire et tous les bonnes pharmacies.

Feuilleton du Petit Provençal du 22 juillet - 27

Fils de Française Grand roman d'actualité

DEUXIEME PARTIE Kultur

Ce qui est bien mexicain, par exemple, c'est la musique que l'on y entend à chaque pas. Les Mexicains n'aiment rien tant que de se réunir dans une chambre et de jouer du violon ou de la guitare pendant des heures entières.

Certaines remarques m'ayant fait concevoir des doutes sur l'objet des voyages de Bertha, ces doutes, je m'arrangeai de façon à les éclaircir, et sans m'expliquer davantage, ne voulant pas soulever de scandale à cause de ma fille, je coupai court à ses déplacements.

Elle en conçut une telle irritation, que l'existence ne tarda pas à devenir pour moi intolérable.

C'est de quoi je m'étais ouvert dans mes lettres à Julien, tout en l'informant de la prospérité de mes affaires, et lui proposant de l'y associer s'il consentait à venir me rejoindre au Texas.

La situation était extrêmement tendue, et ma Simone, marchant sur ses voyageurs, quand vint m'offrir ses services un individu dont je n'ai pas besoin de vous

l'y associer, je le priais de me procurer un employé, - Français de préférence, - réunissant, autant que possible, ces diverses aptitudes, - cela va de soi, il avait changé de nom pour la circonstance, s'appelant non plus Julien Sermaize, mais Léopold Venin.

Par parenthèse, comme vous le verrez par la suite, il s'agissait encore d'une personnalité d'exception. Il en possédait trois, et, de plus, je vous le révélerai en son temps ; c'était l'homme aux trois visages... Et rien ne prouve qu'il n'ait pas en recours à d'autres incarnations.

Celle-ci comment l'avait-il réalisée ? Par le même subterfuge qui lui avait déjà réussi ? Ou par quelque nouvelle combinaison d'une subtilité analogue, je le ne sais pas. Tout ce que je puis vous dire, c'est que, pas plus que vous, je ne conçus le moindre soupçon de la supercherie.

Il m'avait exhibé, m'obligeant à en prendre connaissance, avec une insistance dont je ne compris que plus tard le but, une profession de biens d'identité : extraits de naissance, de casier judiciaire, passeport, permis de chasse, etc.

Bien que défilant en raison de la quantité d'aventuriers qui pullulaient dans le pays, le coup m'eût suffi.

S'y ajoutait une référence excellente, d'une qualité analogue, je le ne sais pas, non seulement émanant d'une maison allemande ayant son siège à Paris, et attestant que le sieur Léopold Venin y avait successivement rempli, à la complète satisfaction de la direction, les fonctions de correspondant étranger, puis de caissier-comptable.

Justement, mes affaires prenant un développement de plus en plus considérable, dans les lettres où j'aurais à mon frère de

Grands Bains de Mer Monnier

PLAGE DU PRADO Etablissement de premier ordre - Confort - Hygiène - Propriété absolue

RESTAURANT REPUTÉ - CONSOMMATIONS DE MARQUES Superbe Terrasse sur la Mer Téléphone 27-08

LES - Annonces Economiques "Classées" du MARDI et du VENDREDI sont reçues chez tous nos correspondants et dépositaires de la région

0.50 la ligne - Minimum 2 lignes

Offres et demandes d'emplois ; achats, vente et échange de fonds de commerce ; location d'appartements, chambres, villas, campagnes, chasses, etc. ; occasions diverses, ventes et achats ; cours et institutions ; hôtels et pensions de famille ; objets perdus ou trouvés ; mariages ; petite correspondance, etc.

Ces annonces doivent nous parvenir à Marseille la veille de leur insertion avant 5 heures du soir, accompagnées de leur montant en un mandat ou bon de poste.

MARIAGES MM. les font, de M. et Mme Pierre, 61 ans, rue de la République, 11. M. et Mme Pierre, 61 ans, rue de la République, 11. M. et Mme Pierre, 61 ans, rue de la République, 11.

ELECTRICIENS monteurs et réparateurs de tous appareils électriques, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEM. courtiers ou courtières à la commission pour placement cafés torré, px très avantageux, avec un jeune homme, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

ON DEM. tout de suite un ajusteur expérimenté, s'adresser aux Petites Annonces du Rhône, à Arles.

« Il dépassait ce que j'aurais pu imaginer de pire !

« Je revenus en hâte à l'habitation après avoir assis les deux mitrices ne s'étaient pas contentés d'emporter tout le contenu de ma caisse, quarante et quelques mille dollars, représentant le produit de ma dernière récolte de coton ; - ils avaient emmené avec eux, ils m'avaient volé mon amour adoré, mon trésor cheri, Simone, ma fille Simone !

« Ma Simone ! oui ! ah ! les infâmes coquins !

« Un sanglot souleva la poitrine de l'infortuné père à cette évocation.

« Après une pause, il continua.

« Je n'essayerai pas de vous peindre mon désespoir. Du même coup, je perdais tout !

« L'argent m'indifférait. Plus d'argent n'est pas mortelle. Deux fois ruiné, deux fois je suis remonté sur ma bête.

« Mais cette enfant !

« Je vous le résume que ma reconduite aux portes du tombeau.

« Je m'en tirai, je voulais vivre, lutter, reconstruire ma fille, tout recommencer, toute mon énergie était tendue vers ce but.

« Dès que je pus me tenir debout, je commençai mon enquête.

« Hélas ! si actives que furent mes démarches, elles n'aboutirent pas à grand chose.

« Les résultats s'en résumèrent au peu que voici :

« Filant, pour plus de sûreté, par le Mexique, le couple avait pris passage, le 14 septembre, à la Vera-Cruz, à bord du paquebot La-Navarre, pour débarquer, le 3 octobre, à Saint-Nazaire.

« Pardon. Quand je dis que le couple débarqua à Saint-Nazaire, une rectification essentielle s'impose. Bertha, en effet, avait succombé, au début de la traversée, à une maladie foudroyante.

« Il fut établi que, le 3, au soir, l'autre avait pris le train avec la petite, directement, s'adressant au magasin de pharmacie, vièze, S'adresser au magasin de pharmacie, vièze...

« Mais, à partir de ce moment, on perdit la trace du ravisseur et de l'enfant.

« Tout ce qui est imaginable de faire pour le retrouver lui, et par lui, ma Simone, je le fis, prodiguant l'argent, les recherches, mettant en mouvement police officielle, police privée, remuant ciel et terre, frappant à toutes les portes où je pouvais avoir chance d'amorcer un semblant de piste, me raccrochant à toutes les branches.

« J'écrivis à la mairie de Clichy, près Paris, dont le nom, par hasard j'avais gardé en mémoire, figurait sur l'extraits de naissance que j'avais présentés, à son arrivée, le soldat-inconnu Léopold Venin, - car j'ignorais encore à ce moment sa tromperie d'état-civil. Je priais que l'on voulût bien me fournir sur lui des renseignements.

« Le secrétaire me répondit que l'intéressé figurait bien sur le registre des naissances de la commune, déclaré le 13 janvier 1864, mais qu'il n'existait actuellement à Clichy ni personne, ni famille de ce nom.

« Jeus la naïveté d'écrire aussi à la maison dont le mirifique